# COMMUNE DU NOYER EN OUCHE

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026**

***Nombre de conseillers :***

***En exercice : 11***
***Présents : 9***
***Votants : 9***

***Date de convocation : 27 mai 2026***

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie du Noyer en Ouche, sous la présidence de Madame Josette MUSSET, Maire du Noyer-en-Ouche.

***Étaient présents*** : Eric DEJEAN-SERVIERES, Catherine FAUCHE, Olivier POULAIN, Lydie FAURE, Morgane LEGUENNEC, Cyril SCHINDLER, Laëtitia HERMIER, Anne Marie BOUSSICAULT.

***Étaient absents*** : Paul DOITEAU-LEVEE (pouvoir à Lydie FAURE)
Patrick POTTIER (pouvoir à Anne Marie BOUSSICAULT)

***Secrétaire de séance*** : Anne Marie BOUSSICAULT

***ORDRE DU JOUR*** :

- Élections sénatoriales
- Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 7 et 22 avril 2026
- Délibération fixant date de début indemnités du 1er adjoint
- Délibération pour désignation des représentants titulaire et suppléant au sein de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)
- Projet pose de 3 candélabres (mâts autonomes) Sente des Prés aux Quatre-Houx
- Demande de subvention CFA Evreux
- Questions diverses et informations

***ELECTIONS SENATORIALES :***

Préalablement à l'élection des délégués en vue du vote pour les élections sénatoriales du dimanche 27 septembre prochain, Madame le Maire retrace les origines ainsi que le rôle et le fonctionnement du Sénat à travers les époques et la place qu'il occupe dans le paysage institutionnel actuel.
A l'issue de cette présentation, il est procédé au vote d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants, et Madame le Maire déclare le scrutin ouvert.

Présidence du bureau :

- Josette MUSSET, Maire

Membres du bureau :

- Anne Marie BOUSSICAULT et Lydie FAURE
- Laëtitia HERMIER et Éric DEJEAN-SERVIERES

Élection d'un titulaire - Candidatures :

- Josette MUSSET

***RESULTAT*** : Josette MUSSET – 11 voix

Élection du 1er suppléant – Candidatures :

- Cyril SCHINDLER
- Anne Marie BOUSSICAULT

***RESULTAT*** : - Anne Marie BOUSSICAULT – 10 voix
- Cyril SCHINDLER – 1 voix

Élection du 2e suppléant – Candidatures :

- Éric DEJEAN-SERVIERES

***RESULTAT*** : Éric DEJEAN-SERVIERES – 11 voix

Élection du 3e Suppléant – Candidatures :

- Lydie FAURE

***RESULTAT*** : Lydie FAURE – 11 voix

***APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL et 22 AVRIL 2026 :***

Les procès-verbaux du conseil municipal du 7 avril et 22 avril 2026 soumis à l'approbation du conseil sont validés par l'ensemble des conseillers.

**DELIBERATION FIXANT LA DATE DE DEBUT DES INDEMNITES DU 1ER ADJOINT** :

Le conseil municipal a été élu le 15 mars 2026. La délibération des indemnités pour le 1er adjoint qui s'est tenue le 22 mars 2026 a été transmise à la préfecture le 3 avril 2026. A la demande de la Trésorerie, une délibération doit autoriser le paiement des indemnités du 1er adjoint à compter du 22 mars.

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

***DELIBERATION POUR DESIGNATION DES REPRESENTANTS TITULAIRE ET SUPPLEANT AU SEIN DE LA CLECT*** (commission locale d'évaluation des charges transférées) ***:***

Rôle de la CLECT : évalue le coût des compétences transférées ou rétrocédées afin que les organes de décisions des communes et de l'EPCI puissent en tirer les conclusions par voie de délibération sur le montant des attributions de compensation.

Il s'agit de neutraliser les impacts financiers de ces transferts par l'ajustement des attributions de compensation.

Candidats :

Titulaire : Patrick POTTIER
Suppléant : Josette MUSSET

Après délibération, le conseil désigne Patrick POTTIER titulaire et Josette MUSSET suppléante au sein de la CLECT.

***DELIBERATION POUR DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CCID :***

La commission des impôts directs intervient surtout en matière de fiscalité directe locale.

Elle participe à l'évaluation des propriétés bâties et à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
Son rôle est consultatif. En cas de désaccord entre l'administration et la commission, les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale.
La représentation des communes à la CCID est fixée réglementairement à :
Le Maire et 6 titulaires + 6 suppléants sur une proposition de 12 candidats titulaires et 12 candidats suppléants, en faisant appel, le cas échéant aux habitants.
Après discussion, et au regard de la difficulté à mobiliser des candidatures hors Conseil Municipal, il a été décidé de proposer la candidature de l'ensemble du Conseil ainsi que celle de deux habitants

**Candidats titulaires** : Olivier POULAIN, Morgane LE GUENNEC, Lydie FAURE, Eric DEJEAN-SERVIERES, Catherine FAUCHE, Jean-Loup CARRETERO
**Candidats suppléants** : Anne Marie BOUSSICAULT, Patrick POTTIER, Cyril SCHINDLER, Laëtitia HERMIER, Paul DOITEAU-LEVEE, Jean-Luc LIGNEREUX

***PROJET POSE DE TROIS CANDELABRES AUTONOMES SENTE DES PRES*** :
Nous avons une proposition de SIEGE 27. Le budget pour ce projet est d'environ 18.000€.
Si nous le réalisons cette année, la part communale est de 60% du montant de la facture soit 10.800€.
Si nous attendons l'an prochain, notre part sera de 40% soit 7.200€

Le conseil accepte à l'unanimité le projet et souhaite attendre 2027 pour réaliser ces travaux.

**DEMANDE DE SUBVENTION :**
BATIMENT CFA à Évreux accueille deux jeunes de la commune et, à ce titre, sollicite une subvention.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité d'octroyer une subvention de 200€ à BATIMENT CFA Evreux.

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES** :
Madame Le Maire évoque le projet discuté en commission interne, relatif à l'aménagement et à la transformation des deux garages (environ 20m2) pour l'organisation d'animations plus conviviales et familiales de type pique-nique, café-débat, jeux de société ...
Elle présente le devis de l'entreprise Plomb'Eure. Un autre devis est demandé par Lydie FAURE. Eric DEJEAN-SERVIERE évoque la difficulté à obtenir des devis.
Madame Le Maire indique qu'elle tentera de demander une subvention.
L'achat du mobilier se fera à moindre coût (ressourcerie)
L'ensemble du Conseil donne son accord pour ce projet, pour lequel Josette MUSSET vérifiera l'ensemble des autorisations administratives requises.

La matinée éco-citoyenne s'est très bien passée. 22 participants, soit cinq personnes de plus que l'an passé.

Kévin MAUVIEUX, député de notre circonscription, a accepté notre invitation à la cérémonie du 11 novembre. Cette cérémonie sera agrémentée par la présence de voitures militaires. L'organisation sera évoquée ultérieurement.

Dossier « La Risloise de construction ». Le contact est recréé avec l'entreprise. Madame le Maire indique qu'elle rencontrera à nouveau l'entrepreneur pour trouver un arrangement concernant le montant de la vétusté déduit par son assurance.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Lydie FAURE** évoque le festival « Pierres en Lumières » coorganisé par les cinq départements normands et la Fondation du patrimoine, ayant pour objectif de faire connaître le patrimoine et ceux qui le font vivre de manière

originale. Certaines communes du département ont déjà créé des évènements via cette plateforme. Elle propose de se rapprocher de ces communes afin d'évaluer la possibilité de réaliser un évènement sur notre commune.

Elle propose par ailleurs qu'un message soit déposé dans les boîtes aux lettres afin de demander aux habitants qui le souhaiteraient, de faire connaître aux référents de secteur leurs coordonnées (téléphone-mail) ce qui permettrait au référent de leur transmettre une information les concernant, en cas de nécessité. Madame le Maire propose de remettre aux référents les coordonnées qu'elle possède déjà dans ses fichiers.

**Lydie FAURE** fait part à l'assemblée de l'application « panneaupocket » qui est une application mobile d'informations et d'alertes prévue pour les collectivités locales. Elle permet aux citoyens de retrouver leur vie locale dans une seule application sur leur smartphone. La population reçoit ainsi en temps réel les notifications des actualités de son territoire.
Cette application est payante. Elle nécessite aux habitants de télécharger l'application. Madame le Maire propose de se renseigner sur la possibilité de développer cette application sur notre commune.

**Catherine FAUCHE** indique qu'elle a assisté à une réunion du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la Charentonne le 11 mai dernier. Elle en fait un compte rendu détaillé dont on peut retenir que le syndicat a plus que doublé son nombre d'abonnés et étendu ainsi la panoplie des problèmes qui sont très différents selon qu'ils surviennent en milieu rural ou en milieu urbain. Elle évoque l'étude que le SAEP va lancer pour la recherche de CVM (chlorure de vinyle monomère) sur l'ensemble du réseau, en raison du maillage ancien de canalisations en plastique. Il est débattu du choix du prestataire et du montant de l'intervention. Le SAEP lance également, à la demande de l'Agence de l'Eau, un projet de préservation de la ressource en eau et des mesures à mettre en place (fermeture d'une station vétuste).

**Cyril SCHINDLER** s'enquiert de l'avancement des travaux concernant l'éclairage public aux Quatre-Houx. Madame Le Maire répond que les anciennes lampes seront remplacées par des lampes Led au début de l'année 2027.

**Laëtitia HERMIER** souhaite savoir à quel moment seront effectués les travaux de pose de barrières le long de la mare au Long Bois. Éric DEJEAN-SERVIERES indique que l'entreprise s'est engagée à intervenir le lundi 8 juin 2026, en présence d'un représentant de la mairie.

**Anne Marie BOUSSICAULT** fait remarquer que certains habitants dont les haies bordent la voie publique, ne procèdent pas systématiquement à un ramassage des branchages à la suite de la coupe de la haie. Cela entraine un danger pour les gens comme pour les véhicules. Une remarque verbale pourra être faite par le référent de secteur quand une situation analogue sera constatée.

**Olivier POULAIN** souhaiterait qu'une information (formation) soit proposée à la population sur le fonctionnement du défibrillateur et également sur les gestes qui sauvent. Josette Musset va s'informer sur la mise en place d'une éventuelle formation par un organisme agréé.

La séance est levée à 20H30.

Le Maire,

Josette MUSSET

La secrétaire de séance,

Anne Marie BOUSSICAULT